

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 26 août 2013

Conseillers présents ou représentés : Jacques **BIGRE**, Marie-France **BOURRON** (pouvoir de Pascal AVRILLEUX), Alain **COMBE**, Kathy **JOSEPHINE**, Christian **LOYNET**, Robert **MERIAUDEAU**, Catherine **PERRIN-JANAIS**, Bernard **PERTICOZ** (pouvoir de Bruno VERDIER), Nadège **PEYSSON-THABARET**, Jean-Pierre **TRICHARD-CORVAISIER** (pouvoir de Jean-Valentin WOJCIECHOWSKI).

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité, a :

- **décidé**, dans le cadre de la protection des zones inondables conduite avec l'Agence de l'Eau, l'**acquisition amiable** de parcelles boisées dans les îles de Cuchet, auprès de deux familles pour respectivement 685 euros et 1 136 euros ;
- **accepté** l'ajout de la parcelle communale A 1383, à Glandieu, dans la convention conclue avec le C.E.N. (Conservatoire des Espaces Naturels) Rhône-Alpes pour la protection de l'ancien méandre du Rhône, datant des années 1730, dit « morte » de Glandieu. La convention mentionnera que le « Sentier de l'Eau » passe sur cette parcelle ;
- **entendu** le maire qui dans le cadre de la délégation que lui a consentie le conseil municipal renouvellera le bail conclu avec MBTP pour la location des terrains à l'**aval** du pont de Cordon ;
- **pris connaissance** de la réglementation relative au « compte épargne temps » ;
- **approuvé** les comptes 2012 et les rapports d'activité du syndicat départemental d'électricité (SIEA) et de la SEMCODA ;
- **autorisé** le maire à déposer les dossiers de permis d'aménager et « loi sur l'eau » du lotissement de la LINCE (à La Bruyère) ;
- **adhéré** à l'Agence d'ingénierie que le conseil général mettra en place au service des communes à compter du 01/01/2014. Cette « Agence » suppléera les services d'Etat supprimés. Ce retrait de l'Etat oblige les communes soit à créer ces services (ce qui est quasi impossible pour les communes rurales), soit à faire appel à des bureaux privés, soit à accepter la création d'une agence départementale ;
- **refusé** une demande de subvention émanant d'une association non communale ;
- **examiné** et accepté divers devis :
 - 3 046 euros H.T. pour le jeu « Pitchounette alu » à installer à la Cité de l'Enfance ;
 - 6 200 euros H.T. pour la maîtrise d'œuvre du lotissement de La Lince ;
- **modifié** une nouvelle fois le tableau des emplois permanents pour prendre en compte les emplois créés pour la Cité de l'Enfance, emplois « **ouverts** » dans une précédente délibération ;
- **chargé** le maire de déposer une demande de subvention, auprès des services de l'Etat, pour des travaux complémentaires de protection des habitations de Glandieu, au titre du risque « chutes de rochers ». Ces travaux ont été préconisés par une expertise dont il a été rendu compte dans un précédent « Brèves infos ». Ces travaux pourront être subventionnés à hauteur de 40% par l'Etat.

LE CONSEIL, DANS LE CADRE DES QUESTIONS DIVERSES, A :

- **discuté** d'une nouvelle mesure de protection naturelle la « Trame verte et bleue » qui concernera la presque totalité de la commune ;
- **remis** à une séance à venir l'examen d'une demande de location de logement ;
- **pris connaissance** d'un cahier des charges d'une pré-étude relative à l'éventuelle écluse de Brégnier-Cordon. Une réunion à ce sujet est organisée à la Sous-Préfecture le 18 septembre 2013 ;
- **décidé** de l'envoi d'un courrier aux parents d'enfants de La Bruyère (arrêt du car sur la place au carrefour Rue de la Mairie – Rue de la Poste – Rue Espace Haut-Rhône) et de Glandieu pour le transport scolaire non pris en charge financièrement par le Conseil général pour ces enfants situés à moins de 3 kilomètres de l'école. La commune prendra le coût de ce transport à sa **charge à condition que les enfants prennent régulièrement le car**. Un courrier nominatif sera adressé aux parents ;
- **pris bonne note** d'une journée « Portes ouvertes » pour la Cité de l'Enfance qui se déroulera le 6 septembre 2013 de 17 heures à 21 heures.
- **La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue pour le lundi 21 octobre 2013 à 20 heures.**

Compte-rendu rédigé par le maire, Robert MERIAUDEAU,
et publié, après validation, par le conseil municipal.